



L'écho Municipal

Un mois de mai chargé en émotions

Cérémonie 8 mai

Ce mois de mai a commencé avec la cérémonie du 8 mai pour commémorer la fin de la guerre de 39/45. Cette année, la gerbe a été déposée par les enfants et, après le traditionnel discours, toutes générations confondues ont partagé souvenirs et amitié autour d'un sympathique apéritif.



Le 1^{er} mariage

Ce mardi 20 mai, Pascale a célébré son premier mariage ! Elle a ainsi partagé le « oui » de Marie-Christine et Diego nouveaux arrivants à Montaud, dans le quartier des Etroits.

Epoux, témoins ainsi que notre « 1^{ère} magistrate » étaient tous très émus !

24 heures à la chandelle



Le vent d'Est qui a soufflé sur la Commune, le 26 mai, a occasionné une longue coupure d'électricité. Une journée où familles et enfants ont retrouvé les gestes d'antan : réchaud à gaz, bougies, lecture, jeux de cartes... fini l'ordinateur et la télévision !!!



Un grand merci aux services d'E.D.F. qui ont travaillé très tard pour nous permettre de retrouver lumière, chaleur et eau chaude...

« Quand à Montaud, tu te couches à la bougie,
ne t'étonnes pas du boom de babies ! »



Ouverture du secrétariat de Mairie

Le secrétariat est ouvert au public **tous les matins de 8h à 12h, sauf le mercredi.**
Téléphone : **04.76.93.65.79**
Fax : **04.76.93.30.83.**
courriel : mairie.montaud@wanadoo.fr

Précision sur l'organisation du Conseil

Le Conseil municipal se réunira en séance publique tous les deux mois à partir du 02 septembre 2008 (le premier mardi du mois).

RAPPEL

Votre pain à domicile :
la boulangerie Franchini passe tous les vendredis en fin de matinée. Vous pouvez réserver en téléphonant le jeudi au 04.76.93.60.38.

« Le caddie garni » :

vous commandez et Christian Jullin vous livre.
Tél. 04.76.64.27.45 ou 06.88.72.37.42.



SICTOM de la Bièvre

Le Centre de tri de Penol ouvre ses portes au public

Vendredi 6 juin de 14h à 18h,
Samedi 7 juin de 10h à 12h
et de 14h à 17h

Il sera possible de visiter le Centre d'enfouissement technique le samedi toute la journée. Le Centre de tri se trouve sur la RD 1157 entre Sardieu et Marcilloles.

Renseignements au 04.76.36.21.75



Dans le cadre d'une démarche citoyenne, les enfants de l'école ont été sensibilisés au tri sélectif ; des classes de la CCVI ont visité ce centre.

ACTIVITES JUIN 2008

MARDI 3 à 20h30
à la Mairie – Conseil municipal
Réunion publique

MERCREDI 4 à 20h30
à la Salle des fêtes – Réunion
Préparation de la Fête du Village

VENDREDI 6 à 20h
à la Salle des fêtes
Assemblée Générale A. C. C. A.

MARDI 10 à 14h
à la Salle des Fêtes
ASSOCIATION DES AINES

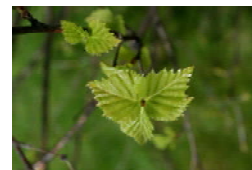
MERCREDI 11 à 20h30
A la Salle des fêtes
Assemblée Générale - A.S.C.S.M.

MARDI 17 de 9h à 12h
à la Salle des fêtes
RELAIS ASSISTANTES
MATERNELLES

SAMEDI 21 à partir de 11h
à l'école – FETE de
FIN d'ANNEE

DIMANCHE 22 à
18h
à l'église – A.S.C.S.M. –
Concert de la CHORALE de
MONTAUD

MARDI 24 à 14h
à la Salle des Fêtes
ASSOCIATION DES AINES



Don du sang : prochaine collecte à la salle des fêtes de Tullins les mercredi 2 et mardi 8 juillet de 17h à 20h.

Récupération :

1/ carcasses de voiture

Vous pouvez joindre le 06.09.92.27.78 (ou 04.75.48.60.51)

2/ ferrailles et carcasses de voiture

Téléphoner au 06.15.73.00.40

Conditions : enlèvement gratuit, carte grise obligatoire

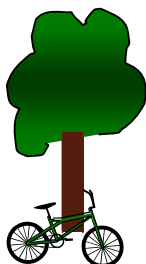
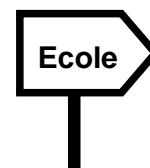
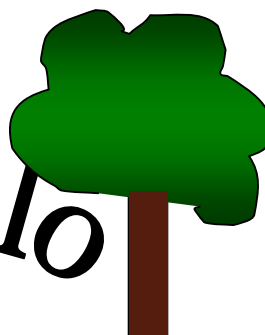


Arrêté interdisant le « brûlage des déchets végétaux des jardins »



Selon les articles 84-1 du règlement Sanitaire Départemental et l'article L 541-1 du Code de l'environnement, Monsieur le Préfet rappelle que le brûlage des déchets végétaux des jardins est **interdit** ; ces dispositions participeront à la réduction des émissions polluantes et l'amélioration de la qualité de l'air.

Fête du vélo



« Allons à l'école à vélo » le samedi 7 juin !!!

C'est un défi lancé par l'A.D.T.C. (Association pour le développement des transports en commun, voies cyclables et piétonnes).

Le jour J au matin un comptage du nombre d'enfants venus à l'école en vélo sera effectué.

L'école qui aura le plus fort pourcentage gagnera ! Facile non ? !!



Le 5 juin aura lieu le challenge inter-entreprises « au boulot à vélo » !

Pour plus d'infos : www.la-metro.org



**Fête du vélo 2008
du 05 au 07 juin**



La Communauté de Communes Vercors-Isère



La C.C.V.I

Avec les élections municipales de mars, chaque conseil a élu en son sein ses représentants à la Communauté de Communes. Conformément à ses statuts, ils sont au nombre de 13, avec 4 représentants de La Rivière et de Montaud et 5 de St Quentin. Ainsi aucune commune, à elle seule, ne peut avoir la majorité absolue dans les décisions concernant l'intercommunalité.

Cette assemblée est composée du président Georges EMINET, élu de Saint-Quentin, du 1^{er} vice-président Robert ALLEYRON-BIRON Maire de La Rivière et du 2^{ème} vice-président Philippe DESPESSE Adjoint au maire de Montaud.



Les autres membres du conseil intercommunal sont :
Pour Montaud : Lynda CHOROT, Marion CORVEZ, Pascale POBLET (Maire)
Pour La Rivière : Patrick GUINET-BOUCHER, Jean-Claude GARCIA (Adjoint), Louis CHOLIER (Adjoint)
Pour Saint-Quentin-sur-Isère : Frédérique SANTOS-COTTIN, René GUICHARDON, Jean-Luc GUIMET, Jean-Pierre FAURE (Maire)



Ouverture au public du secrétariat de la C.C.V.I.

le lundi de 8h30 à 12h
le jeudi de 14h à 16h
les samedis non vaqués de 8h30 à 11h

Ouverture au public de la déchèterie

le lundi de 14h à 18h
le mercredi de 8h à 12h et de 14h à 18h
le samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h

NOUVEAU !! Mise en place d'une collecte des D.E.E.E. (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques) à la déchèterie. Voir les modalités sur place avec l'agent intercommunal.



Ouverture au public de la médiathèque

le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
le vendredi de 16h à 19h
le samedi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Conscient du manque de visibilité de la CCVI auprès des habitants de nos 3 communes, une publication spécifique sera faite d'ici l'été pour vous présenter en détail notre intercommunalité. Je voudrais aussi profiter de ce premier article pour saluer le travail effectué par nos prédécesseurs qui ont notamment construit la médiathèque et l'école maternelle de Saint-Quentin, les cantines dans les 3 communes, rénové l'école de Montaud et construit la déchèterie. A nous de poursuivre ce travail.